



Les élus CFTC souhaitent à toutes celles et ceux qui peuvent en profiter de belles vacances d'hiver sous le soleil !



2 Réunions

FLASH CFTC n° 45 : 6 & 14 Février 2019

- **Information Consultation sur la situation Economique et Financière (comptes 2017 et prévisionnel 2018)**



Les élus avaient demandé à entendre les Commissaires aux comptes dans le cadre de l'examen des comptes de GBT, l'entreprise n'ayant pas respecté le formalisme d'information de l'instance pour le dépôt des comptes en Juin 2018. **Les élus ont finalement reporté cette audition à l'occasion du dépôt des comptes de 2018 qui s'effectuera en juin 2019.**

L'expert désigné par le CSE a rendu son rapport, et **des échanges avec la direction financière de GBT ont permis aux élus de rendre un avis, en présence de Mr Kauffmann.**

S'il est indéniable **que la situation globale est en amélioration**, il est à noter que la progression du ratio Win/Loss (rapport entre les comptes gagnés et perdus) se ralentit notablement en 2017 et 2018, tout en restant positif. **Le lent redressement de GBT France se poursuit, mais reste fragile.**

Comme les années précédentes, **les élus ont demandé à la direction la transparence sur les mécanismes de « transfert pricing » réalisés par le Groupe** qui interviennent dans le résultat des comptes sociaux. Ces opérations sont aujourd'hui gérées par le Groupe unilatéralement, et les conventions régissant ces opérations ne sont pas communiquées, ce qui ne permet pas d'établir la validité des différents flux qui les constituent par rapport aux activités opérationnelles du Marché France. D'autre part, **des écritures en régularisation des dysfonctionnements de facturation consécutifs aux changements d'outils (Netsuite, AGM) ou au transfert de certains services comptables vers GBT Inde, sont venus impacter négativement les résultats de l'entreprise**, en plus d'impacter au quotidien le travail des équipes qui doivent palier aux mêmes problématiques.

Nous vous invitons à lire la déclaration CFTC sur ce point

Elus présents au vote : 14 (dont 10 CFTC)

Favorables : - Abstentions : - Défavorables : 14



- **Information Consultation sur l'Incentive SALES 2019**

La direction des ventes a présenté son projet de plan Incentive 2019 pour tous les commerciaux Sales. Ce plan est global et les critères sont définis par le groupe. De nouveau pour 2019, la **direction introduit des changements, notamment dans le poids des critères**, qui devraient « bénéficier » aux commerciaux et rendre le plan

plus motivant.

Cependant, les élus ont souligné une fois de plus que la direction **présente son projet sans apporter d'éléments factuels sur la réalisation du plan 2018** qui déjà intégrait des modifications par rapport à l'année précédente. L'avis rendu en 2018 stipulait que les élus demandaient un suivi sur le changement de critère intervenu pour s'assurer de son effet positif. Malgré les demandes, **la direction n'a pas produit ce suivi et donc respecté son engagement envers l'instance.**

Par ailleurs, la direction n'a pas été en mesure de confirmer les objectifs pour 2019, cette absence d'éléments a conduit certains élus à refuser de rendre leur avis sur ce projet de plan.

Nous vous invitons à lire la déclaration CFTC sur ce point

Elus présents au vote : 10 (dont 7 CFTC)

Favorables : - Abstentions : 1 Défavorables : 5 Refus de



- **Réponse à l'avis « DEFAVORABLE » du CSE sur le projet de plan d'Incentive Traveler Care (Flash CFTC n° 43 Décembre)**



En réponse à l'avis émis par le CSE en Décembre sur le projet de plan Incentive Traveler Care, **la Direction des Opérations a confirmé le refus de revenir sur la prime à zéro pour les équipes qui seraient évaluées « below » sur un trimestre, comme le demandait le CSE.**

Les élus ont pris acte de la décision de la Direction, qui ne va pas dans le sens d'un engagement des collaborateurs, ni de leur motivation.



- **Meetings & Events**

La majorité des élus du CSE demandaient depuis Décembre **qu'un point complet soit effectué sur le département Meetings & Events, tant sur les conditions de travail, le recrutement, le plan d'incentive 2018 et ses résultats, et plus globalement sur les actions mises en œuvre par la Direction pour stabiliser le département au regard d'un taux de turnover important et remédier à l'évasion des talents constaté en 2018.**

Pour répondre aux interrogations des élus, la direction M&E a présenté l'organisation des pôles M&E France, un état de l'effectif (90 collaborateurs et 19 mission d'intérimaires sur l'année 2018). La direction a assuré avoir effectué un état des lieux complet pour s'assurer de mettre en place les ressources en regard des besoins. Les tâches administratives et notamment de facturation ont lourdement impactés aussi ce département. La direction a mis en place **un plan de rattrapage des retards avec le support de 6 ressources externes (Madrid, Cluj)**, qui selon elle arrivera à terme en Février 2019. Ces mesures seront examinées en fin de mois et si nécessaire prolongées pour revenir au « Business as Usual ». Concernant le recrutement, les process globaux du groupe ne correspondent pas aux besoins spécifiques et notamment à la réactivité nécessaire sur des projets ponctuels. La direction M&E France a donc mis en œuvre une méthode d'identification en amont d'un « vivier » de compétences, permettant selon elle d'accélérer les recrutements. **Concernant le plan d'incentive 2018, la direction a indiqué et confirmé que les résultats ont été révisés au regard de provisions de revenus comptabilisées en 2017.** Ces revenus ne se sont pas concrétisés, il était donc nécessaire de corriger ces provisions, ce qui a eu comme effet d'impacter négativement les résultats. Pour autant, abstraction faite de ces corrections, **la direction a assuré que les objectifs collectifs de revenus n'étaient pas atteints**, ce qui se traduit dans la part collective de l'incentive des équipes. La direction s'est engagée à présenter ces éléments en toute transparence aux collaborateurs M&E lors de la prochaine convention prévue le 8 février.

Les élus ont souligné que dans ce département les descriptifs de poste, les responsabilités doivent être plus clairement définis, car de nombreuses disparités émergent entre les tâches réalisées par les « chefs de projet » selon les clients auxquels ils sont affectés.

- **Points reportés**

Information Consultation sur la Note de congés payés 2019 : les élus attendent des réponses de la direction notamment Traveler Care quant à la mise en œuvre réelle de la procédure de congés payés en relation avec les allowances.

Information Consultation sur projet de plan d'action conditions de travail Traveler Care (SMART) : les élus ont à l'unanimité refusés de rendre un avis sur le plan d'action présenté par la Direction qui ne répond pas aux dysfonctionnements remontés par les salariés dans l'enquête réalisée par le CSCHT. L'absence d'un rétroplanning précis ne permet pas aux élus de se prononcer sur les mesures envisagées et leurs effets.



Report de l'avis au CSE de Mars sur Information consultation sur le plan d'Incentive Meetings & Events 2019

**Prochaine réunion Ordinaire CSE :
20 Mars 2019**